

Domaine: Médecine - Thématique(s): Pharmacologie

DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DU – TOXICITÉ DES ANTICANCÉREUX

Dates: Voir le calendrier Modalité: Mixte © Lieu : Campus Pitié Salpêtrière - 91 boulevard de l'hôpital 75013 Paris Formation: Diplômante

€ Tarif: Voir ci-dessous

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ): 750 €

Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) au titre de l'année en

cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI): 1250 € Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE): 1740 €

Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

L' ${\bf objectif}$ principal de ce DU est d'optimiser la connaissance des acteurs du soin, médicaux et paramédicaux dans la prise en charge et l'anticipation des toxicités des anticancéreux.

Les objectifs secondaires inclus mais ne sont pas limités à :

- Formation des internes en DES d'oncologie médicale et en FST d'oncologie sur le sujet de la toxicité de ces médicaments et de la gestion des patients à risque.
- Formation des médecins et des pharmaciens industriels sur le sujet de la toxicité des anticancéreux, notamment sur les nouvelles thérapies.
- Formation des médecins généralistes pour la gestion des toxicités de base des anticancéreux, les principes généraux, les toxicités pouvant menacer le pronostic vital, et les recours.
- Formation des médecins spécialiste d'organe souhaitant se spécialiser dans la prise en charge des toxicités des anticancéreux.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Médecins généralistes. Possibilité de validation de la Formation Médicale Continue.
- Médecins spécialistes : oncologues médicaux, hématologues, oncologues radiothérapeutes, cancérologues spécialistes d'organe, pharmacologues, spécialistes d'organe hors oncologie (pas de limitation)
- Pharmaciens
- Internes des spécialités précédentes
- Infirmière en pratique avancée



INFORMATIONS

Responsables:

Pr Jean-Philippe Spano Dr Paul Gougis Dr Baptiste Abbar

Équipe pédagogique :

Dr Aurore Vozy

Dr Marc-Antoine Benderra Code Faculté de Santé: 1X277X Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc., H - RDC - 75006 Paris medecine-dfs-scol3@sorbonneuniversite fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27 Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou





FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

PROGRAMME

- Prise en charge des toxicités fréquentes des traitements anticancéreux
- Compréhension des concepts pharmacologiques soutenant les connaissances actuelles des toxicités
- Point de vue du spécialiste d'organe concernant la prise en charge des toxicités des anticancéreux
- Populations à risque de toxicité sévère, pouvant nécessiter des adaptations posologiques ou des surveillances rapprochées
- Prévention, dépistage et prise en charge des toxicités des toutes dernières thérapies anticancéreuses.

organisme financeur:

Télécharger le dossier de prise en charge ici
Formation Continue Santé
Pôle DU-DIU
Campus Pierre et Marie Curie
4 place Jussieu – BC1520
75252 Paris Cedex 05
Tél.: 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

MÉTHODES

L'enseignement sera divisé en 4 parties :

- 1. Les bases générales pharmacologiques et réglementaires des anticancéreux. Seront également abordés les aspects de recherche clinique (phases précoces) et de pharmacovigilance (pharmaco-épidémiologie) qui permettent de caractériser les profils de toxicités des anticancéreux
- 2. Les toxicités des différentes classes des anticancéreux
- 3. Les toxicités des anticancéreux par organe, le point de vue du spécialiste d'organe.
- 4. **Mise en pratique**. Cette partie s'appuiera principalement sur des cas cliniques et des mises en situations, ainsi que sur des participations aux RCP et consultations d'organe dédiés. **Effectif:** 30 places offertes en présentiel. Ce nombre pourra être modifié l'année suivante.

Le nombre minimum pour ouvrir le DU est de 8 candidats

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Examen écrit à la fin du DU en mai sous forme de QCM, note sur 20, rattrapage en septembre en oral
- Stage : assiduité

Les étudiants devront participer à 4 RCP associées à la gestion de la toxicité des médicaments anticancéreux. Une seule absence justifiée est tolérée parmi les 4.

Conditions pour être admis :

- Assiduité au RCP (sauf 1 absence justifiée)
- Note >= 10/20 à l'examen écrit

POUR CANDIDATER

Envoyer un CV et une lettre de motivation : **Dr Paul Gougis** paul.gougis@gmail.com

